

**ISO Organisation Internationale de Normalisation
Agence de mise à jour de l'ISO 3166**

ISO 3166-1 INFO-SERVICE No. V-10

Date: 2004-04-26

SUJET: Changements des noms

Les ISO 3166-1 INFO-SERVICES sont publiés par le secrétariat de l'ISO 3166/MA quand l'Agence de mise à jour a décidé de changer les listes de code de l'ISO 3166-1. Les INFO-SERVICES sont identifiés par un numéro de deux composants qui donne l'édition actuelle de l'ISO 3166-1 en chiffres romains (par exemple "V") et un numéro d'ordre consécutif (en chiffres latins) recommençant par "1" chaque fois qu'une nouvelle édition de l'ISO 3166-1 est publiée. **Les en-têtes du tableau suivant font référence à la liste de l'ISO 3166-1:1997.**

L'Agence de mise à jour a donné son accord au(x) changement(s) suivant(s) de l'ISO 3166-1:1997 "Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions - Partie 1: Codes pays":

Page	Code Alpha-2	Titre de la colonne	Désignation actuelle	Nouvelle désignation
22	AF	Nom de pays (Nom usuel)	AFGHANISTAN	((inchangé))
		Nom de pays (Nom officiel)	État islamique d'Afghanistan	État transitoire islamique d'Afghanistan
22	AX	Nom de pays (Nom usuel)	ILES D'ÅLAND	ÅLAND, ÎLES
		Nom de pays (Nom officiel)	- - -	- - -

Description des changements: Certaines modifications des noms de pays ci-dessus ont été faites récemment dans les documents des Nations Unies cités dans notes (1) et (3) qui servent de référence à la norme ISO 3166-1. L'autorité de mise à jour pour la norme ISO 3166 publie tous ces changements de noms dans une note

"INFO-SERVICES". Ces changements deviennent simultanément effectifs dans la norme ISO 3166-1

Note importante: Aucun des codets pour les noms de pays n'a été modifié et par conséquent cette note "INFO-SERVICES" ne contient que des informations sur les noms de pays, rien sur les codets eux-mêmes. Les modifications apportées à la version anglaise ne sont pas nécessairement les mêmes que dans la version française et réciproquement.

Notes:

- (1) Conformément à l'édition actuelle du Bulletin de terminologie "Noms de Pays", publié par le Secrétariat des Nations Unies.
- (2) Conformément à l'édition actuelle de la "Nomenclature des pays pour les besoins statistiques", publiée par la Division des Statistiques des Nations Unies.
- (3) Conformément à l'édition actuelle du "Codes standard des pays et des zones à usage statistique", publié par la Division des Statistiques des Nations Unies.
- (4) Dans le cas où des codets seront supprimés dans l'ISO 3166-1, ces codets attribués antérieurement sont réservés conformément aux principes établis pour la mise à jour des codes. Pendant une période transitoire d'au moins cinq ans les codets en question ne doivent pas être réattribués à d'autres noms de pays.
- (5) Non changé.